

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	2
Représenté(s)	0
Quorum	5

SÉANCE DU 12 FEVRIER 2026

- Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING et Monsieur Bernard MATTER
- Présente en visio : Madame Anne BOUCARD et Madame Suzanne BROLLY
- Excusée : Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND
- Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu l'article L 423-10 du Code de la Construction et de l'Habitation
Vu l'avis de la DRFIP du 28 octobre 2025,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

B/2026/017 : Strasbourg-Neuhof : cession d'une emprise foncière à la Somco -Rue Schach - rue de la Klebsau. Autorisation de cession

Il est décidé :

1. D'autoriser la cession d'une emprise foncière de 4,22 ares, à la SOMCO à l'euro symbolique. La parcelle concernée est cadastrée section IV n° 639/52.
2. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents impôts, taxes et frais associés.
3. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer l'acte de vente à intervenir et tout acte afférent y compris les conventions de financements.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme